



S E R M O N

Q V A T R I E M E

Sur Hebr.chap.XII.verf.7.& 8.

- 7 *Si vous endurez la discipline, Dieu se presente à vous comme à ses enfans: car qui est l'enfant que le pere ne chastie point?*
8. *Mais si vous estes enfans sans discipline, dam tous sont participans, vous estes donc enfans supposez, & non point legitimes.*



Il est ainsi, mes freres, que la passion obscurcit & aveugle l'entendement, & que de toutes les passions la plus forte est l'amour de nous mesmes, il s'ensuit que de toutes les doctrines celle de la croix & des tribulations, qui est directement opposee à l'amour de nous mesmes, est la plus difficile à imprimer en nos entendemens. Car
cet

cet amour que nous auons de nous mesmes se rapporte entierement à l'amour de nostre chair ; & bien que la chair soit la moindre partie de nostre estre , nous la tenons comme nostre tout. De là vient qu'il en est à peu près des afflictions comme de la mort ; l'homme animal & charnel en eslogne sa pensee & l'abhorre , pource que la mort destruit son estre : aussi les afflictions lesquelles nous ostent le bien estre , sont chose à la souffrance de laquelle nous ne pouuons resoudre nos esprits.

Or cette difficulté estant naturelle à tout homme elle demeure en partie es fideles & regonerez , & pendant que nous habitons en cette chair mortelle , il est impossible que l'amour de nostre chair ne liure des continuels combats à l'esprit & à la foy. Et le renoncement de nous mesmes est si difficile , que lors que nous y deuriens estre fort aduancés , il semble que nous ne sommes encor qu'au commencement : l'affection naturelle renouellant continuellement ses forces & ses attra-

ques en nous.

C'est la raison pour laquelle l'Esprit de Dieu és Saintes Escritures employe tant de soin à nous deduire les raisons de la croix à laquelle Dieu appelle ses enfans, & de nous y preparer si souuent, à sçauoir afin d'assister la foy en son combat, & luy fournir en abondance la lumiere par laquelle elle soit victorieuse.

Nous voyons ce soin, mes freres, en cette Epistre aux Hebreux & notamment au chapitre lequel nous exposons maintenant. L'Apôstre apres auoir proposé les exemples des espreuues & combats des fideles en tous les aages de l'Eglise, commence ce chapitre en proposant Iesus Christ pour exemple de souffrances & afflictions. *Nous donc aussi, a-il dit, puis que nous auons une si grande nuee de tesmoins, poursuinons constamment la course qui nous est proposée, regardans à Iesus Chef & consommateur de la foy, lequel pour la ioye qu'il auoit en main a souffert la croix & a mesprisé la honte, & s'est assis à la dextre de Dieu. Secondement il a proposé le support*

Sur Hebr chap. 12. vers. 7. & 8. 129

support & la benignité de Dieu qui a-
uoit moderé leurs souffrances ; entant
qu'on n'estoit point encor venu ius-
ques à l'effusion de leur sang ; & quant
& quant a montré le but que Dieu a
en nos souffrances, à sçauoir de mortifi-
fier & destruire dedans eux le peché,
vous n'avez point, a-il dit, *encor résisté*
iusqu'au sang en combattant contre le pe-
ché. En troisieme lieu il a représenté
les textes de l'Ecriture attribuant nos
afflictions à l'amour paternel de Dieu
enuers nous, disant, *vous avez oublié*
l'exhortation qui parle à vous comme à en-
fans, disant, mon enfant, ne mets point à
nonchaloir la discipline du Seigneur, & ne
perds point courage quand tu es repris de
luy. Car le Seigneur chastie celui qu'il ai-
me, & fouëtte tout enfant qu'il adouë.
Maintenant il insiste sur cette compa-
raison, & dit, *Si vous endurez la discipli-*
ne, Dieu se presente à vous comme à ses en-
fans ; car qui est l'enfant que le Pere ne
chastie point ? Mais si vous estes sans dis-
cipline, de laquelle tous sont participans,
vous estes donc enfans supposez & non
point legitimes. Qui sont les paroles que

nous auons maintenant à traitter , & quelles nous considererons trois poincts.

I. La conduite de Dieu enuers les fideles, telle que des Peres enuers leurs enfans.

II. Le moyen de reconnoistre que Dieu nous traitte en Pere.

III. Le malheur qu'il y a de n'estre point affligé.

I. P O I N C T.

Le premier point est fondé sur le rapport & conuenance qu'il y a entre la conduite des hommes enuers leurs enfans , & celle de Dieu enuers les fideles en ces mots , *Si vous endurez la discipline, Dieu se presente à vous comme à ses enfans.* Il est bien vray , mes freres , que les voyes de Dieu ne sont pas nos voyes , & qu'autant que les cieux sont plus hauts que la terre , autant ses voyes sont esleuees par dessus nos voyes : ainfi qu'en parlent les Prophetes ; car si vous confiderez en general la prouidence de Dieu & les raisons

sons d'icelle , *Ses iugemens sont incom-*
prebensibles , & ses voyes impossibles à *Rom. 11.*
trouver. mais si vous considerez les fon-
ctions de bonté , il y a du rapport de
celles des hommes à celles de Dieu,
bien que celles de Dieu ayent touf-
iours le degré d'eminence & de hau-
teur que son estre a sur celuy des hom-
mes ; selon que dit le Prophete Psal.
103. *qu'autant que les cieux sont esleuez par*
dessus la terre , sa gratuité est grande sur
ceux qui le reuerent ; La raison de la cō-
formité est que Dieu a mis son image
és creatures, afin d'estre contemplé en
elles , en sorte que ce qu'elles ont de
perfections soit comme vn pourtrait
& vne image des perfections diuines:
Car tout ce qu'il y a de bon & de loüa-
ble en la creature est prouenu de Dieu;
& la raison de la difference est que
Dieu, comme infini a par deuers soy la
plenitude & la perfection des vertus,
& que la creature , ayant esté tiree du
neant, n'a aucun bien que par partici-
pation de celuy de Dieu , c'est à dire,
n'en a que quelque degré & quelque
portion. Or comme l'homme surmon-

te en perfection les autres creatures par l'intelligéce & la raison, il y a trois choses qui constituent és hommes vne image particuliere de Dieu : à sçauoir vn estat de vertus: Secondement vn estat d'autorité : & en troisieme lieu vn estat de beneficence. Je di vn estat de vertus: car si desia la raison est l'image de Dieu, les vertus par lesquelles elle se desploye en son excellence & perfection , en sont vn rayon special , & tel que par iceluy l'homme vertueux surpasse autant les autres hommes que ceux-ci surpassent les bestes. Je di vn estat d'autorité, côme celuy des Roys & des Princes , des Magistrats , & des maistres : au regard dequoy l'Escripture dit aux Princes & Magistrats au Ps. 82. *I'ay dit, Vous estes dieux & enfans du Souuerain.* Je mettrois en ce rang les peres enuers leurs enfans, n'estoit que les Roys & Princes , & les maistres representent plus Dieu au regard de l'autorité qu'au regard de la bonté. Mais le pere represente plus l'amour & la bonté de Dieu que l'autorité : & par ce ay-ic distingué vn estat de beneficence,

cence, d'auec vn estat d'autorité, pour estre vne speciale image de Dieu. Par-tât si quâd vous voyez vn Roy iugeant son peuple, punissant les meschans & remunerant les bons, c'est l'image de Dieu le grand Iuge du monde qui rendra à chacun selon ses œuures : Mais quand vous voyez vn pere faisant du bien à ses enfans, soit en les esleuant & les nourrissant, soit en les chastiant & corrigeant de leurs defauts, c'est l'image du Pere celeste enuers nous, & vn tableau de sa bonté & beneficence enuers ses enfans, *Si doncques, dit l'Apostre, vous endurez la discipline, Dieu se presente à vous comme à des enfans : Car qui est l'enfant que le pere ne chastie point?* Où remarquez qu'il faut ioindre ici la sagesse à l'amour, c'est à dire que le pere est considéré non seulement au regard de l'amour qu'il porte à ses enfans, mais aussi au regard de la sagesse par laquelle il doit les esleuer. Tous animaux par des instincts naturels aiment leurs petits, voire d'une affection vehemente, & en cela ont-ils quelque chose de l'amour que Dieu porte à ses

Exod. 39.
v. 4.

enfans : D'où vient que Dieu en emprunte souuent des comparaisons , cōme quand il accompare le soin qu'il a de nous proteger contre les maux à celuy dōt la poule couure ses pouffins de ses plumes , comme il est dit Pseau. 91. ou à celuy de l'aigle qui porte ses petits sur ses ailles. C'est pourquoy l'homme consideré simplement quant à l'amour qu'il porte naturellement à ses enfans n'a rien de particulier par dessus les autres animaux enuers leurs petits: mais si vous ioignez la sagesse à l'amour , alors elle forme vne excellente image de Dieu. Je di si vous ioignez la sagesse à l'amour: car il y en a qui n'ont enuers leurs enfans qu'un amour brutal , c'est à dire n'ont autre soin pour leurs enfans que celuy que les bestes ont pour leurs petits , à sçauoir d'en nourrir le corps & le tenir en embonpoint : comme si leurs enfans n'auoyent point vne ame raisonnable qu'ils eussent à cultiuer , & vne conscience à consacrer à Dieu. Car nous ne parlons pas icy de ces peres desnaturés , qui , estans sans affection enuers leurs enfans,

enfans & n'ayans aucun soin pour eux, sont au dessous des bestes mesmes, indignes de subsister non seulement en l'Eglise, & en la société ciuile, mais mesmes en la nature, & en la communion des animaux, estans comme monstres & prodiges en l'Vniuers. Nous parlons donc ici des peres, en presupposant qu'ils aiment leurs enfans: mais c'est en ioignant la sagesse à l'amour comme entierement necessaire pour la correction des vices des enfans pendant leur education.

*1. Tim. 5.
v. 8.*

Ceste necessité vient des vices naturels dans lesquels nous naissons. A raison dequoy Tsophar dit au chap. 11. de Iob que l'homme est vuide de sens & naist comme vn asnon sauvage. Il est bien vray que l'homme en naissant apporte vne ame raisonnable: mais il l'apporte comme enseuelie dans la chair & le sang: Tellement que les premieres annees de l'homme se passent toutes dans la sensualité, de mesmes que celles de la beste: Et comme son entendement n'a point de lumiere, aussi sa volonté & ses affections ne sont

que brutalité. Et il y a vne force secrete de la corruption originelle, selon laquelle nous naissons en peché & sommes eschauffez en iniquité, de sorte que l'ame se trouue naturellement alienee du biē & encline au mal. Cela donc rend merueilleusement difficile l'education des enfans. Si l'homme eust esté exempt de cette corruption, c'eust esté vn exercice agreable & sans ennuy de le former & de le disposer à paruenir à son but; son entendement eust facilement receu la lumiere, & la volonté n'y eust apporté aucune contrarieté; au lieu que la peruersité de la volonté affermit & espaisist à l'entendement ses tenebres. Pour cette cause il n'est pas seulement question de monstrier à l'enfant ce qu'il doit & luy presenter les lumieres, mais il est aussi question de destourner la volonté de ses mauuaises inclinations & de dompter sa rebellion & sa contrarieté? Pourtant quand on a comparé l'homme en sa ieunesse à vne table rasc, on a bien peu le dire pour exprimer l'ignorance où il se trouue, entant que c'est vne table
où il

où il n'y a rien ; mais si on a entendu que ce fust vne table nette , & où on n'ait aucun empeschement a escrire choses bonnes , on s'est trompé, & n'a pas considéré la résistance de l'entendement, & de la volonté. Mesme, plus l'esprit de l'homme est vif, plus a-il de force au mal, comme les terres grasses & fortes , lesquelles d'autant qu'elles sont meilleures produisent plus de mauuaises herbes. C'est donc pour cette contrariété naturelle de l'entendement & de la volonté à la vertu qu'est requis és enfans , avec l'instruction le chastiment : L'enseignement présenté tout seul & simplement ne pouuant faire l'impression qu'il faut sur vn esprit du tout addonné au plaisir de ses sens: Il faut pour combattre la force & l'empire que la sensualité a pris sur l'entendement, vne douleur qui luy soit faite en sa chair, afin que l'amour mesme de sa chair le contraigne de ceder à la raison : & sans cela on ne peut vaincre sa rebellion. C'est pourquoy vous voyez qu'ordinairement les enfans qu'on n'a pas chastiez sont vitieux &

perdus : ayants accoustumé d'estre conduits par leur passion & leurs plaisirs, ils ne peuvent d'ordinaire au reste de leur vie s'assubiettir à la raison & aux loix de leurs superieurs : Ce sont des dissolus & effrenés, insolens, esclaves du vice & de la volupté, n'aymans rien qu'eux mesmes & foulans tout au pieds pour leurs interests : en vn mot ce sont des pestes en l'Eglise & en l'Estat. C'est pourquoy Salomon dit, *La folie est liee au cœur du ieune enfant, mais la verge du chastiment la fera eslogner de luy. La verge & la reprehension donnent sapience, mais l'enfant laissé à son abandon fait honte à sa mere.* Et, certes qui n'a pas chastié ses enfans estans petits n'aura pas besoin d'autre peine que de celle qu'il recevra d'eux mesmes quád ils seront grands. Il les a trop supportez en leur ieunesse, ils seront l'ennui, la douleur, & l'angoisse de sa vieillesse.

Nostre Apostre doncques, disant, [Qui est l'enfant que le pere ne chastie point ?] Semble auoir reputé indigne du nom de peres, ces fols peres & meres qui ont peur de fascher & rendre mal-

Prou. 13.

24.

Prou. 23.

13.

Pr. 2. 15.

Sur Hebr. chap. 12. vers. 7. & 8. 139

malades leurs enfans en les chastiant, comme si le desplaisir que le chastiment leur donnera estoit capable de les faire mourir ; Folie que Salomon a remarquee disant, Prou. 22. *Chastie ton enfant pendant qu'il y a espoir, & ne te soucie point de son brayement: & chap. 27. Ne retire point la correction du ieune enfant; quand tu l'auras frappé de la verge, il n'en mourra point: Ains, en le frappant de la verge, tu deliureras son ame du sepulchre.*

Mais si vn pere sage chastie son enfant, il apporte aussi de la moderation au chastiment: Et partant nostre Apostre ne parle pas ici de ces peres brutaux qui frappent leurs enfans sans raison, ou les chastient avec fureur: Qui oublient qu'ils sont peres lors que la colere les a saisis: & qui, ou abbrutissent leurs enfans à force de coups, ou les rendent pires en les irritant par leur excès, ou les portent au desespoir. C'est contre ces excez que l'Apostre dit aux peres Ephes. 6. *Peres ne despités point vos enfans, mais nourrissez-les en discipline & remonstrance du Seigneur, proposant par*

ces paroles vne graue & sainte feuerité temperee de douceur, qui ne crie & ne frappe pas tousiours , mais qui employe opportunement & prudemment les remonstrances lesquelles ont souuent plus d'efficace que la rigueur.

L'Apostre donc par la conduicte des peres enuers leurs enfans regarde celle de Dieu enuers les fideles ; & ce tresconuenablement, & par vne bien forte consequence. Je di conuenablement, puis que Dieu par son alliance s'est qualifié nostre Pere , & veut estre ainsi nommé de nous. Je di par vne consequence forte , puis que c'est par celle du moindre au plus grand : ainsi que Iesus Christ la monstroit aux troupes

Luc II. quand il disoit, *Si vous qui estes mauuais sçauex donner à vos enfans choses bonnes, combien plus vostre Pere celeste donnera-il son S. Esprit à ceux qui le luy demandent. Dieu donc, dit l'Apostre, se presente à vous comme à ses enfans, si vous endurez la discipline.* Les maux, mes freres, viennent de Dieu , puis que sa prouidence conduit toutes choses: mais ils en viennent eõme contre son gré, & contre son naturel,

Sur Hebr. chap. 12. vers. 7. & 8. 141

turel, pource qu'il est de foy bõ & bien
faisant ; selon que Ieremie declare que
ce n'est pas volontiers quand il afflige les Jerem. La-
ment. 3.
filz des hommes, comme s'il faisoit vne
œuure estrange & non sienne quand il
afflige. Car encor que sa iustice & sa
saincteté l'obligent de frapper ; il fait
preualoir sa bonté & son amour enuers
ses creatures ; les premieres afflictions
qu'il enuoye aux hommes estans touf-
iours pour les inuiter à repentance se-
lon cette veritable protestation, *Je suis* Ezech. 18.
viuāt, dit le Seigneur, que ie ne veux point
la mort du pecheur, mais qu'il se conuer-
tisse & qu'il viue. Que si apres, il ne
les frappe sinon en sa iustice & en son
ire, c'est pource qu'is se sont endurcis
à ses chastimens & ont refusé de se cõ-
uertir à luy ; Et ainsi agit-il enuers le
commun des hommes, pource qu'ils
ont rebuté la benignité selon laquelle
il se presentoit à eux par l'alliance de
grace. Mais enuers ses esleus & bien-ai- Rom. 1.
mez qu'il a conuertis à foy, il a touf-
iours la qualité de Pere & agit inua-
riablement selon cette qualité enuers
eux, les ayant predestinés pour les ado-

pter à foy par Iesus Christ selon le bon plaisir de sa volonté. L'aduouë qu'il agit enuers eux par l'interest de sa saincteté & de sa gloire, mais ce sien interest n'est iamais separé de celuy de leur salut. Il agit pour l'interest de sa Saincteté, car estant Pere, il est naturellement Sainct haïssant le mal en quelque suiet qu'il soit, & ne le pouuant agreer en aucun, non plus que se renier soy mesme; ie di aussi pour l'interest de sa gloire, afin qu'on reconnoisse, mesmes par les chastimens exercez sur ses enfans, qu'il haït entierement ce qu'il ne peut supporter en eux sans chastiment: selon qu'il est dit au Pseau. 5. *Tu n'es point un Dieu qui prennes plaisir à iniquité.* Par le chastiment des siens, il degage son nom de l'opprobre auquel il auoit esté mis par le péché. C'est pourquoy les iugemens commencent par sa maison, pour monstrier aux meschans, que c'est qu'ils doiuent attendre; car si le bois verd est ainsi traicté que fera-on au bois sec, & si le iuste est difficilement sauué, que deviendra le meschant? Mais ie di que Dieu ioint ces

Luc 23. v.

31.

1. Pier. 4.

ces siens interests à celui du salut des fideles à raison de son amour paternel, selon que dit l'Apostre 1. Cor. II. *Si nous nous iugions nous mesmes, nous ne serions pas iugés, mais quand nous sommes iugés nous sommes enseignés par le Seigneur, afin que nous ne soyons condamnés avec le monde* : comme ci apres l'Apostre dira que Dieu nous chastie pour nous rendre participants de sa Sainteté. Si le berger frappe de la houlette sa brebis quand elle s'esgare, c'est pour la ramener au chemin, pour la sauuer, & non pour la perdre : Combien plus le Pere frappera-il à salut, qui a des liens beaucoup plus estroits enuers son enfant qu'un berger enuers sa brebis? Si le chirurgien lors qu'il perce, coupe, bruste, le fait pour la santé du malade, combien plus le Pere mesme, voire le Pere celeste, quand il employe enuers nous le fer & le feu? Veu que quand le pere & la mere abandonneroyent leur enfant, Dieu declare qu'il ne nous abandonnera point.

Or si vous avez entendu la raison pour laquelle les hommes doiuent

vser de chastiment enuers leurs enfans , vous y trouuerez vn grand rapport à celle pour laquelle Dieu visite ses enfans par afflictions. Car si pource que l'enfant est tout dans le plaisir des sens, rien ne fait si forte impression sur luy que la douleur qu'on luy fait souffrir en sa chair : Aussi l'homme regeneré , ayant encor la chair , laquelle conuoite contre l'esprit par vne rebellion continuelle , rien n'est plus capable de la dompter que les afflictions qui sont la contrarieté à ses desirs & à ses plaisirs. La chair & la vie animale estant en l'homme vne source de pechés , les chastimens qui mortifient cette chair luy ostent sa vigueur , & mortifient le peché. En l'estat de la gloire , apres la resurrection , le corps estant fait corps spirituel, exempt de la vie animale, il n'aura plus rien de contraire à l'Esprit de Dieu. Mais maintenant il est en vne contrarieté perpetuelle. Ici bas, ô homme quelque aage que tu ayes , tu estoufours enuers Dieu dans l'enfance qui a besoin de chastiment : quelque aduancé que tu
fois

fois en la vie terrienne , tu as encor la folie de l'enfance par tes conuoitises charnelles , à sçauoir par la conuoitise de la chair , la conuoitise des yeux , & l'outrecuidance de la vie. Car les objets de ces conuoitises sont autant friuoles que les iouëts des enfans; tout ton trauail estant apres de la terre , de la fumee & du vent , ce qui monstre bien que pour vieil que tu sois , tu as encor besoin de chastiment. C'est pourquoy tous fideles passent par les afflictions, selon la generalité que pose ici nostre Apostre, *Qui est l'enfant que le pere ne chastie point?* En effect qui est celuy des fideles que Dieu n'ait iamais chastié? Abraham le Pere des croyans en a-il esté exempt? Au contraire sa vie a-elle pas esté vn tissu d'espreuues & de maux? Quelle a esté la vie d'Isaac persecuté en sa ieunesse, mesmes par celuy qui estoit né selon la chair? Quelle celle de Iacob tant molesté par Esau , & apres par ses propres enfans? sans parler des autres afflictions; pour toutes lesquelles il disoit que les iours de sa peregrination auoyent esté courts

& mauuais. Moyse l'homme de Dieu, fidele en toute la maison du Seigneur, a-il esté exempt de trauerses ? outre celles du dehors, dans combien d'ennuis a-il esté, tantost par les ialousies de plusieurs, tantost par les reuoltes du peuple qu'il conduisoit ? Dauid l'homme selon le cœur de Dieu a esprouué toute sorte de maux, guerre, pourcé, bannissement, famine, peste, desordre en sa maison, & persecution de la part de ses propres enfans. Que dirai-je de Jeremie qui dit, *Je suis l'homme qui a veu l'affliction par la verge de sa fureur; L'Eternel m'a conduit és tenebres & non point en la lumiere : il a tourné iournellement sa main contre moy, il a tendu son arc, & m'a mis comme une butte pour la fleche.*

Lament.
33.

Que si vous dites, bien que tous les enfans de Dieu soyent affligés, neantmoins les afflictions n'ont pas en tous la qualité de chastimens, mais d'espreuues seulement, comme il est aduënu à Iob. A cela ie respon qu'il est vray que par fois le but de Dieu est simplement l'espreuue de la foy & pieté de ses enfans comme en Iob ; mais que
neant-

Sur Hebr. chap. 12. vers. 7. & 8. 147

neantmoins alors mesme l'affliction ne laisse pas de produire le fruit de sanctification. Car bien que Dieu fust content de l'integrité de Iob, neantmoins Iob apprit par sa propre experience combien estoit grande la vanité de la vie & de la prosperité temporelle ; & fut encor plus desgagé de la terre que auparauant. L'Apostre nous en donne vne preuue euidente, Hebreux 5. quand il dit que *Iesus Christ, combien qu'il fust fils* (& par consequent exempt de tout peché) *a appris obeissance par les choses qu'il a souffertes.* Car, cela estât, combien plus l'apprendront les pources pecheurs? Mais d'ordinaire Dieu a plus de suiet de chastier que d'esprouuer: & alors l'affliction prend le nom de chastiment selon son principal vsage; comme elle prend ailleurs simplement le nom d'espreuue. Mais en general Dieu conioinct ces deux choses, il chastie en esprouuant, & esprouue en chastiant. Et de cela vous auez vn exemple excellent en nostre texte; C'estoit pour l'Euangile que les Hebreux, auxquels l'Apostre escrit, estoient perse-

K ij

cutez , auoyent esté eschaffaudez de-
uât tous par opprobres & tribulations,
& auoyent souffert le rauissement de
leurs biens , & c'est contre ces mes-
mes afflictions qu'il les console &
fortifie encor à présent : Ainsi c'estoy-
ent des espreuues de leur foy. Et neant-
moins maintenant il leur dit claire-
ment que ce sont des chastimens : &
sans doubte il applique cela mesme à
toutes les afflictions & tribulations des
fideles dont il a parlé auparauant. Par-
tant admirez ici l'amour vraiment
paternel de Dieu enuers les fideles , en
ce que lors qu'il a à les chastier, il las-
che la bride aux ennemis de sa verité
à l'encontre d'eux , afin que ses enfans
ayent la gloire de souffrir pour son
nom, & de combattre pour sa querelle,
és mesmes afflictions qu'ils souffrent
pour leurs pechés & qui en sont les
chastimens. Car tout chastiment en-
tant que tel est de deshonneur & d'op-
probre, nous redarguant d'auoir man-
qué à nostre deuoir; Et Dieu, par son a-
mour extreme , veut couvrir ce des-
honneur & cet opprobre & rendre
glorieu-

glorieuses les souffrances & afflictions des fideles, en les faisant estre des combats pour sa cause, des deffenses de sa verité, & des conformitez honorables à la condition de Iesus Christ son Fils.

Ainsi appert-il pleinement que Dieu par les afflictions se presente aux fideles avec vne bonté paternelle. Ses verges sont verges d'hommes, & les playes qu'il fait sont playes des fils des hommes, ne retirant point de nous sa gratuité; comme le porte la clause de la promesse de l'alliance traitée avec

2. Sam. 7.

Dauid & confirmée avec nous en Iesus Christ : A quoy se rapporte ce que dit le Prophete Pseau. 37. *Si le iuste tombe il ne sera point deieté plus outre, car l'Eternel luy soustient la main.* Et certes

si le sage Medecin mesure & proportionne la dose & la quantité du remède aux forces du patient; Aussi Dieu est fidele, dit l'Apostre, qui ne permettra point que vous soyiez tentez outre ce que vous pouuez porter, mais il donnera avec la tentation l'issue afin que nous la puissions soustenir. C'est ce temperament que l'Apostre auoit es-

1. Cor. 10.

2. Cor. 4.

prouvé quand il disoit, *Nous sommes pressés en toutes sortes, mais non point du tout opprésés : nous sommes en perplexité, mais non point destitués : nous sommes persécutés, mais non point abandonnés ; nous sommes abbatus, mais non point perdus.* Dieu par fois abbrege les mauuais iours selon que le salut de ses enfans le requiert, comme Iesus Christ Matth. 24. parlant des temps des griefues souffrances, dit qu'à cause des esleus ces iours-là seront abbregez. Et le Prophete dit Pseau. 125. *La verge des méchans ne reposera point à tousiours sur le lot des iustes, à ce que les iustes n'advançant leurs mains à ce qui tend à iniquité.* Pendant qu'il frappe les compassions s'esmeuvent au dedans de luy: Il a grande commiseration de nos douleurs, bien que sa sagesse les dispense selon qu'il disoit Osee 11. *Comment te traicterois-je Ephraïm? A quoy te reduirois-je Israël? te mettrois-je comme Adma, & te rendrois-je comme Tsebaïm? (qui estoient villes de la plaine de Sodome & Gomorrhe qu'il auoit destruites entierement) Mon cœur se demaine en moy,*

Sur Hebr.ch.12.vers.7.& 8. 151

moy, mes compassions se sont toutes ensemble eschauffees : Je n'executerai point l'ardeur de ma colere contre toy. Pourtant en affligeant il console interieurement ses enfans, selon que dit l'Apostre 2. Cor.1. Comme les souffrances de Christ abondent en nous, pareillement aussi les consolations abondent par Iesus Christ. En 1065.
comme il fait la playe & la bande, il naure & ses mains guerissent. ses luidtes contre ses enfans finissent par des benedi- Genes. 32.
ctions comme quand il luidta contre Jacob.

II. P O I N C T.

Voila comment Dieu chastie ses enfans : mais quel moyen y a-il de reconnoistre qu'il nous chastie en Pere. Ici certes la difficulté n'est pas petite, car, outre que la chair qui est dedans nous est encline à deffiance & nous porte tousiours à doubter de l'amour de Dieu, par fois il n'y a au dehors que des marques de courroux & fureur. Et ordinairement les fideles sont enuolopez és miseres & desolations public-

K iij

ques, de ruines, guerres, & famines, de mesme que les meschans. Mais l'Apostre nous donne ici moyen de leuer la difficulté, & le constitue en la disposition du cœur selon laquelle nous recevrons l'affliction, à sçauoir si nous la receuons avec patience, quand il dit, *Si nous endurons la discipline*; car le mot que nous traduisons *endurer* signifie *endurer avec patience & constance*; ce qui presuppose vne soumission & obeissance à la volonté de Dieu, & esperance en sa bonté. Et de faict l'Apostre auoit dit, *Mon enfant ne perds point courage quand tu es redargué par le Seigneur, car il chastie celuy qu'il aime, & fouëtte tout enfant qu'il aduouë*: partant en adioutant, si vous endurez ou soustenez avec patience la discipline, Dieu se presente à vous comme à ses enfans, il nous donne vn argument & vn moyen pour reconnoistre que Dieu nous chastie comme Pere; Je di vn argument, car nostre patience ne fait pas que Dieu nous soit Pere, mais elle nous faict connoistre qu'il l'est: nostre disposition filiale ne preuient pas son amour paternel,

paternel, mais elle le suit & en est vne
marque & vn effect. *Nous l'aimons*, 1. Jean 4.
parce que luy premier nous a aimez, nous
le connoissons *pource que nous auons es-* Gal. 4. 9.
té connus de luy; & qu'il produit en nous *Philip. 2.*
par sa grace la condition mesme qu'il
requeroit de nous; *Quoy donc?* C'est
que l'Esprit de Dieu soulage nos foi-
blessees au dedans de nous: Et, lors mes- *Rom. 8.*
mes que nous sommes fort esperdus, il
nous fait regarder à Dieu par des sou-
spirs qui ne se peuuent exprimer: &
nous porte à nous humilier deuant
Dieu par vraye repentance. Par ces
mouuemens donc de l'Esprit de Dieu
nous reconnoissons que Dieu se pre-
sente à nous comme Pere. Ne regar-
dez point, fideles, à la grandeur de l'o-
rage & de la tempeste: souuent és cho-
ses exterieures vous ne verrez que
marques de vengeance & d'ire: mais
entrez dedans vostre conscience pour
sçauoir si vous gemissez à Dieu, & si
vous vous humiliez sous sa main. Vo-
stre affliction est mesme quant à la
chair que celle de plusieurs meschans:
mais elle est differente quant à l'esprit,

I. Pier. 4.
v. 6.

& quant au succez : si vous estes *mortifiés*, comme eux, *quant aux hommes en chair*, vous *viurez quant à Dieu en Esprit*.

Jerem. Lament. cha.
3.

Pourtant remarquez les deuoirs qu'emporte la patiente souffrance dont parle ici l'Apostre. Elle consiste en de perpetuels esgards à Dieu, à sçauoir premierement à sa iustice ; pour dire, l'Eternel est iuste, car ie me suis rebellé contre luy. Dont Ieremie disoit, *Recherchons nos voyes & les sondons, & montons iusques à l'Eternel, disans, Nous auons peché, nous auons commis iniquité, & pourtant tu n'as point pardonné*. Suiuant cela Dauid disoit au Pscaume 32. *I'ay dit, ie feray confession de mes pechés à l'Eternel*. Secondement en des esgards à son autorité, selon que le mesme Prophete disoit, *Ie me suis teu, & n'ay point ouuert ma bouche pource que c'est toy qui l'as fait*. En troisieme lieu des esgards à ses promesses, à sa bonté & misericorde ; pour l'inuoquer à ce qu'il nous pardonne & nous deliure, selon ce sien commandement, *Inuoque moy en ta neceffité, & ie t'en tireray hors*, Ps. 50. & pour

& pour se fier en luy, selon que le Prophete disoit, Pseaume 73. *M^o cœur & ma chair estoyent defaillis, mais Dieu est le Rocher de mon cœur, & mon partage à tousiours.* Des esgards à sa sagesse, pour acquiescer à sa conduite s'il differe de nous deliurer, voire mesme s'il aggrave nos maux, afin de nous rendre exemples de patience; considerans qu'il sçait mieux ce qui est expedient à sa gloire & à nostre salut que nous mesmes.

III. P O I N C T.

Mais pource qu'au lieu de ces saintes pensees & meditations la chair nous fait imaginer que Dieu nous deueroit exempter de tous maux pource que nous sommes ses enfans, L'Apostre dit à l'encontre, *Que si nous sommes exempts de discipline dont tous sont participans, nous sommes enfans bastards & non legitimes.* La chair ne peut comprendre que l'affliction soit vn effect d'affection paternelle; & neantmoins on reconnoistra vn pere en vne ruë en ce qu'entre plusieurs enfans commettans

vne mesme faute , il en viendra prendre vn pour le chastier , & on dira que ceux qu'il laisse ne sont pas siens. On sçait qu'un homme ne dira mot à des valets de plusieurs defauts qu'il reprime avec soin en ses enfans. Combien donc est iniuste le iugemēt de la chair, & imprudēt le desir qu'elle a que nous ne soyions point chastiez & repris? C'est mauuais signe à vn seruiteur, quand son maistre ne luy dit mot sur son offense : c'est signe que le maistre a resolu de luy donner son congé ; Et n'est-ce pas signe qu'il n'y a plus rien à esperer d'un malade , quād le medecin luy permet tout ? Un champ auquel on ne fait rien, & celuy auquel on ne se soucie pas que les chardons & les espines croissent, est vn champ abandonné : ainsi en est-il des meschāns , Dieu ne les cultiuant plus par chastimens il les abandonne à leurs conuoitises. L'architecte fait marteler vne pierre qu'il veut employer en son bastiment, & laissera les autres: Ainsi si Dieu nous martelle par afflictions, c'est qu'il nous

veut.

veut employer en son bastimēt celeste:
Que si quelqu'un ne passe point par le
marteau & le ciseau, on dira que Dieu
ne luy fait pas cet honneur de se vou-
loir servir de luy en son temple. Mais
pour nous tenir à la comparaison de
l'Apostre, que ceux qui sont exēpts de
discipline *sont enfans bastards & non le-
gitimes* ; On sçait ce que la coustume a
pratiqué, & ce que les loix civiles ont
reglé touchant ceux que le vice & le
desordre des Peres & pour eux le mal-
heur a fait naistre bastards : Ils n'en-
trent point en la genealogie de la fa-
mille, ils n'ont pas droict de succession,
& ne sont point admis pour heritiers:
ils sont mis hors de la maison pour peu
de chose ; Dieu mesmes en sa Loy a-
voit dit, *Le bastard n'entrera point en la*
cōgregation de l'Eternel, (à sçavoir pour *Dent. 23.*
y avoir charge ni honneur quelcon-
que) *mesmes sa dixieme generation apres*
luy. Et Dieu prononça cette sentence
à Abraham contre le fils issu de la ser-
vante, *chasse la servante avec son fils.*
C'est donc dans le malheur de n'estre *Gen. 21.*

point enfans de Dieu, de n'auoir point de part à l'heritage celeste , & d'estre exclus de la maison de Dieu , que l'Apostre met les hommes que Dieu ne chastie point. Or , si c'est par le vice des peres qu'il y a des hommes bastards , ici le vice est entierement des enfans mesmes, c'est à dire de ceux qui se trouuent spirituellement en la condition de bastards , à sçauoir entant qu'ayans esté inuités à la grace d'adoption pour estre enfans de Dieu , ils n'en ont pris que l'apparence, ou la profession , & non la verité ; comme les bastards prennent le nom de la maison , mais ils ne sont pas pourtant reconnus pour heritiers : tels sont ceux auxquels (bien qu'ils se pretendent estre enfans de Dieu) Iesus Christ dira vn iour, *Allez arriere de moy ouuriers d'iniquité ie ne vous connu oncques* : gens dont l'Apostre dit 2. Tim. 3. *Qu'ils ont l'apparence de la pieté, & ont renié la force d'icelle* : & Tit. chap. 1. *qu'ils font profession de connoistre Dieu , mais par ceuvres le renient*. Or bien que ce tiltre regarde proprement ceux qui sont dás la communion

Matt. 7.

Sur Hebr. chap. 12. vers. 7. & 8. 159

munion exterieure de l'Eglise , & paroissent estre enfans de Dieu sans qu'ils le soyent, neantmoins en general tous les mondains peuuent auoir ce nom, entant qu'ils n'ont point de part à l'heritage celeste, ains ont leur portion en la vie presente ; comme aussi Dieu les a figurés par Ismael le fils de la ser-
uante auquel Abraham fit seulement quelque don, l'excluant de l'heritage: Si donc ceux-là comme ils ne cherchèt que les biens de ce siecle, sont laissés en prosperité ici bas & acquierent tant
Ps. 17.
& plus de richesses , & ne sont point battus avec les autres hommes , Et si
Ps. 73.
Dieu remplit leur ventre de ses prouisions , tellement que leurs enfans en ont leur saoul & laissent leur demeurant à leurs petits enfans , ils ont eu ce qu'ils cherchoient , c'est là leur portion. Et à l'opposite si les fideles boient l'eau d'angoisse à plein verre, c'est que leur portion est ailleurs, selon que Abraham disoit au mauuais riche qui estoit dans les tourments , Souuiens-toy que tu as eu en ta vie les biens, & Lazare les maux , & maintenant il est consolé, &

toy griesuement tourmenté. C'est pourquoy le Prophete Asaph Pseau. 73. declare que sa folie a esté grande d'auoir porté enuie aux meschans, lors que luy estoit battu iournellement & que son chastiment reuenoit tous les matins: & recite qu'estant entré és Sanctuaires du Dieu fort il a veu que la felicité des mondains prend fin, mais que Dieu prepare à ses enfans des biens eternels.

Dauantage il semble que l'Apostre par ce tiltre *d'enfans bastards*, vueille taxer les Iuifs de son temps qui estoient rebelles & incredules à l'Euangile, & cependant vouloyent passer pour vrais enfans d'Abraham, à cause du zele sans science qu'ils auoyent pour la Loy de Moyse, & persecutoyét leurs freres vrais enfans d'Abraham selon l'esprit & selon la foy. L'Apostre donc veut dire que telles gens, ayans degeneré de la pieté de leurs peres, n'estoient enfans que selon la chair, & estoient bastards quant à la foy & à l'esprit. Comme l'Apostre dit Rom. 9. *Pour estre semence d'Abraham, ils ne sont point*
pourtant

*pourtant tous enfans, mais en Isaac te sera
appelee semence, c'est à dire, adiousté-il,
non point ceux qui sont enfans de la chair,
sont enfans de Dieu, mais ceux qui sont
enfans de la promesse; ainsi que Galat.
chap. 4. il distingue entre celuy qui es-
toit né d'Abraham selon la chair, & ce-
luy qui estoit né selon l'esprit: A cét ef-
gard-là Iean Baptiste appelloit les prin-
cipaux des Juifs engêces de viperes, pour Matt. 3.7.
dire qu'ils estoyent plustost de la se-
mence du serpent que de la posterité
sainte; & qu'ils ne tenoyent plus des
tiges dont ils se glorifioyent. Comme
aussi Esaïe au 57. de ses reuel. appelle les
Juifs *race fausse & adulteresse*. Partant
c'est comme si l'Apostre disoit aux He-
breux, c'estes vous qui, ayans creu en
Iesus Christ, estes les vrais enfans de
Dieu, & non ceux qui vous persecu-
tent, qui sont enfans bastards & illegi-
times; Partant ne trouués pas estrange
le traitement que vous souffrez, mais
prenez cela pour vne marque de vo-
stre adoption, & de leur reiection. /*

Or d'ici resulte-il pas que si nous ne
nous soumettons pas à la volonté de

L

Dieu és afflictions, nous desaduouons Dieu pour Pere , & nous nous decla-
rons bastards ? afin que le fidele die
quand il est affligé, la n'aduienne que
ie reiette la remonstrance & corre-
ction de mon Pere celeste: ia n'aduien-
ne que ie prefere la condition de ceux
qui viuent à leur aise , à celle de ceux
auxquels Dieu fait porter le ioug dès
leur ieunesse pour leur correction. Et
si le murmure se forme en son esprit, il
le reprimera à l'instant , & dira , c'est là
vn acte de bastard , & non d'enfant le-
gitime: de mesme, s'il se sent endurci &
non touché de repentance en ses affli-
ctions ou en celles de l'Eglise , il se re-
prendra foy-mesme en considerant
que c'est vn estat d'enfant illegitime;
car vn enfant tremble à la colere de
son pere, & s'humilie deuant luy. De
mesmes aussi là où les autres se portent
au desespoir pour leurs pechés, il pren-
dra esperance en la bonté de son pere,
& dira , si ie me suis oublié, ie retour-
neray à Dieu , comme à mon Pere ce-
leste ; ainsi que fit l'enfant prodigue, di-
sant à son pere ; i'ay peché contre le
ciel

Sur Hebr. chap. 12. vers. 7. & 8. 163
ciel & deuant toy. Et s'il est tenté de
sortir de l'Eglise, & quitter la profes-
sion de l'Euangile pour euitier la croix
& les tribulations dont elle est mena-
cée; il dira, ô qu'il me vaut bien mieux
demeurer enclos en la maison avec les
vrais enfans, qui sont tenus de court
& chastiés, que d'estre exempt d'affli-
ction ailleurs: comme par cet esgard
Moyse choisit plustost d'estre affligé a-
vec le peuple de Dieu, que de iouir *Heb. ii.*
pour vn temps des delices de peché, &
estima plus grandes richesses l'oppro-
bre de Christ, que les thresors qui es-
toyent en Egypte.

DOCTRINES ET APPLICATION.

Finissons ce propos, mes freres, par
l'obseruation de quelques doctrines, &
l'application des choses de ce texte.

Premierement, quand nous voyons
Dieu se declarer Pere, pensons à l'in-
stant au fondement de ce titre, à sça-
voir nostre adoption en Iesus-Christ le
Fils unique, qui au moyen de la foy
nous vnit à foy & nous donne droit

d'appeler Dieu Pere , comme il est dit Iean 1. *Qu'à tous ceux qui ont receu Iesus Christ, ce droit leur a esté donné d'estre faits enfans de Dieu :* afin que d'une part nous soyions d'autant plus asseurés de la dilection de Dieu , qui nous rend agreables à soy en son bien-aimé : & que de l'autre nous soyions d'autant plus incités à l'aimer , & nous consacrer à son seruice.

Secondement , quand nous voyons l'Eglise de Dieu menacée , apprenons de nostre texte à dire , ce n'est pas seulement la haine du monde à l'encontre de l'Euangile qui nous fuscite ce mal , mais ce sont nos pechés desquels Dieu prepare le chastiment. Car c'est pour nos iniquités que Dieu (qui tient les cœurs en sa main) lasche la bride à la haine que les hommes portent à la profession que nous faisons. Car Dieu nous ayant mis en son Eglise comme en sa maison , nous l'auons remplie des dissolutions & des vices du monde ; nous y auons apporté l'auarice , & la rapine, les querelles, l'ambition, l'ordure de la paillardise , & tout le luxe des mon-

mōdains: il ne se reconnoit plus riē en nous de ce qui autresfois discernoit les fideles d'auec ceux de dehors; Est-il pas donc necessaire que Dieu repurge sa maison ? & que, si nous sommes ses enfans, il vienne amender nostre vie & nos actions par ses chastimens? O, mes freres, que nous serions prudens, si cōme vrais enfans nous nous iettions aux pieds de nostre Pere, quittans ce que nous auons de la corruption du siecle, pour luy demander pardon; Il est certain que nous arresterions le chastiment. Et quoy? faut-il que par nostre endurcissement nous contrainions le Seigneur qui menace dēs long temps, de venir à l'effect de ses iugemens? Et s'il attend nostre amendement, nous comporterons-nous comme enfans desnaturés; enfans bastards & illegitimes, qui n'ont nul esgard aux intentions & desirs de leur pere? Nous voulons que nos enfans preuiennent nos chastimens par humilité & promesse d'amendement, ne refusons pas donc à Dieu ce que nous desirons & demandons de nos enfans. C'est là,

mes freres, la premiere application de ce texte que nous auons à nous faire en general. Puis que nous sommes tous enfans de Dieu, & que nous voyons ce Pere Irité généralement contre tous.

Vous, peres, faites-vous en vne particuliere : Soyez en vos maisons instituteurs de Dieu pour eortiger vós enfans & les esleuer avec remonstiance & discipline du Seigneur. Car d'où vient la perte de plusieurs de vós enfans, que de vostre indulgence & de l'aveugle amour doht vous avez supporté leurs vices? vous faites plusieurs d'entre vous des idoles de vós enfans, & faut après que vous les adoriez, vous craignez de les fâcher, & il faut après que vous en foyez les esclaves. Et vous enfans apprenez à regarder vós peres & meres, voire lors qu'ils vous reprentent & chastient, comme l'image de Dieu envers vous, & vous souueniez qu'en reiettant leurs remonstiances, & vous endureissant contre leurs corrections, vous vous portez comme enfans bastards & illegitimes.

Vous aussi, Pasteurs & Anciens, qui

avez

avez la discipline de l'Eglise en main, exercez-la comme Peres enuers des enfans, pour le bien & le salut de ceux qui vous sont commis : ne craignez pas de les contrister, mais bien de les laisser perdre en leurs pechés. Et vous qui reiettez cette discipline de l'Eglise de Dieu, apprenez ici que vous n'iez d'estre enfans, & vous comportés en l'Eglise comme bastards & illegitimes.

En general, fideles, soyez imitateurs de la charité de Dieu qui aimant ne conuiue point au peché, & ne le flatte point, & qui ne choye point la chair afin de sauuer l'esprit, afin que vous ayiez plus de soin du salut de vos prochains que de leur contentement charnel: ce que nous disons contre ceux qui craindront qu'un Pasteur parle à un malade ou de ses fautes ou de la mort, de peur que cela ne trouble son esprit & n'accroisse son indisposition; gens qui pour cōseruer leurs prochains quant la chair, exercent vne grande cruauté contre leurs ames. Et si nous auons entendu que l'Apostre a parlé d'enfans bastards & illegitimes pour

designer les Juifs qui auoyent degeneré de la pieté & vertu de leurs ancestres. Que peut-on dire de nous si on considere nostre froideur & lascheté es choses de Dieu & de son regne, les defauts de charité enuers les pources, les querelles & les haines; l'ardeur de l'auarice, les dissolutions, & le luxe qui est parmi nous, à l'opposite du zele ardent de nos peres, de leur charité, leur bonne vie, leur modestie & simplicité? Partant, mes freres, resueillons-nous ici vn chacun pensans à l'honneur que nous auons receu d'estre enfans de Dieu, pour en prendre des resolutions de generosité, cōtre le vice & le peché & le train de ce monde. Que diriez-vous d'un enfant de Prince & de grand Seigneur qui aimeroit mieux viure en toute licence avec des gens de neant, & de la lie du peuple, que d'apprendre sous vne discipline conuenable les exercices de sa condition pour aspirer à choses hautes & dignes de sa grandeur? Aspirés done, mes freres, à choses cōuenables à nostre vocatiō, à sçauoir à la gloire du Royaume des Cieux, & laissons

laissions les choses basses & viles de ce monde : vacquons aux exercices de pieté & des vertus Chrestiennes portables aux enfans du Roy des Roys. Et en ce faisant la qualité de Pere que Dieu a , & celle d'enfans que nous auons nous remplira de consolation. En nos maux nous recourrons à luy avec assurance de sa bonté , nous luy crierons Abba Pere, & les compassions paternelles s'esmouureront à nostre cri & à nos souspirs : nous ne luy aurons pas si tost dit comme l'enfant prodigue à son pere , que nous auons peché , qu'il ouurira ses bras pour nous recevoir à merci. Et , quel que soit l'estat des choses du dehors, nous aurons cette consolation , que Dieu qui nous est Pere ne nous delaissera point , que sa dilection paternelle surmontera tous nos maux , & qu'en somme , apres nous auoir exercez & chastiez ici bas comme Pere, il nous receura en sa maison celeste pour nous donner l'heritage qu'il nous a préparé deuant la fondation du monde.

Ainsi soit-il.

Prononcé le 1. May 1636.